

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

Le séjour linguistique chez le professeur en one-to-one permet aux participants de recevoir un programme de cours entièrement personnalisé. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans.

Il intéressera les participants qui souhaitent bénéficier de la totale attention de leur professeur, qui souhaitent vivre en totale immersion et qui sont prêts à s'investir pour des progrès plus rapides en espagnol.

Ce séjour linguistique comprend chaque semaine :

- 10h de cours particuliers
- 3 visites culturelles
- en option (obligatoire pour les 11-15 ans, facultative pour les 16-18 ans), 5h de cours ou d'activités supplémentaires

Le séjour pourra avoir lieu dans la région de votre choix :

- Barcelone
- Valence
- Madrid
- Seville
- Malaga
- Grenade

## LES COURS

---

### 1. Avant le début des cours

Nous vous demanderons de réaliser **un test de niveau** et de renseigner **une fiche d'analyse de besoins linguistiques** dans laquelle vous pourrez préciser les compétences, les activités langagières, les exercices que vous voulez travailler en priorité. Vous pourrez également indiquer des thèmes qui vous intéressent et que le professeur utilisera pour préparer ses cours.

Une fois que nous avons bien défini vos attentes et que vous aurez réalisé votre inscription sur notre site, nous nous mettrons en recherche et serons en capacité de vous adresser **un profil d'enseignant pour validation sous 30 jours maximum**.

### 2. Pendant votre stage

Pendant votre séjour linguistique chez le professeur votre emploi du temps s'organise en général de la manière suivante :

- cours tous les matins (sauf arrangements contraires décidés entre vous et l'enseignant)
- visites (et activités ou cours supplémentaires) l'après-midi

## LES ACTIVITÉS

---

En dehors des heures de cours, votre professeur vous propose **3 visites culturelles** par semaine. Une liste

spécifique vous sera remise en fonction de la région que vous avez sélectionnée. Accompagné par votre professeur, vous allez visiter des parcs, jardins botaniques, musées, sites touristiques majeurs, zoos, villages traditionnels dans les environs etc...

**Pour les 11-15 ans, il est obligatoire d'ajouter 5h supplémentaires de cours ou d'activités par semaine avec le professeur.** Si vous demandez des activités, cela peut inclure : des jeux de société, de la cuisine, des attractions locales comme un mini-golf ou un centre commerciale etc...En limitant les heures non encadrées, cette option permet à votre enfant de ne pas ressentir de temps mort durant la semaine à un âge où il est parfois difficile d'organiser son temps libre et où on peut manquer d'autonomie.

Cette option est également possible pour les jeunes de 16-18 ans.

## L'HÉBERGEMENT



Chez le professeur

- chambre individuelle
- salle de bain partagée



- pension complète
- wifi
- arrivée le dimanche après-midi, départ le dimanche matin

## LE VOYAGE

L'organisation du voyage est à la charge des participants. Il faut prévoir une arrivée le dimanche après-midi et un départ le dimanche matin.

Pour les participants mineurs, la réservation d'un accueil-transfert à l'arrivée et au départ est obligatoire. Des frais supplémentaires s'appliquent pour ceux qui voyagent en UM (mineur non accompagné).

## LES FORMALITÉS

**Pour les participants de nationalité française :**

**Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

#### SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 documents sont obligatoires

**Document 1 :** Passeport en cours de validité

**Document 2 :** [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3 :** Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4 :** Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement espagnol pour entrer en Espagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

<http://www.exteriores.gob.es/Consulados/LYON/fr/Consulado/Paginas/Articulos/Entrée-Espagne-liaisons-France-Espagne.aspx>

**La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.**

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

Cours	Prix
1 semaine 10h de cours particuliers + 3 visites par semaine	1 495,00 €
2 semaines 10h de cours particuliers + 3 visites par semaine	2 990,00 €

## Frais d'hébergement

### Caractéristiques

#### Chez le professeur

Pension complète

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

**Prix  
inclus**

